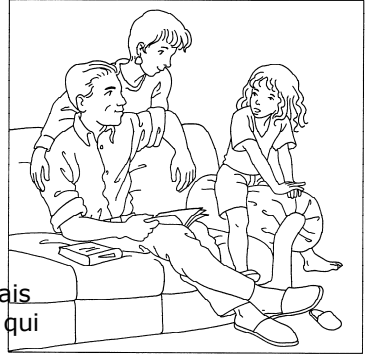


« Mon enfant ne veut plus aller au caté l'an prochain ! »

La réponse de Brigitte Clériot,

du Service Diocésain de la Catéchèse de Bourges

Oser proposer le caté à son enfant ne va pas de soi aujourd'hui. La plupart des enfants choisissent leurs activités extrascolaires tandis que l'inscription au caté est faite par les familles. Il n'est pas rare d'en voir certains jouer du piano, s'entraîner au foot avant d'attaquer la natation ! Mais la découverte de la foi chrétienne est un chemin qui dure toute la vie. Il faut du temps pour découvrir



Jésus Christ et s'enraciner dans une vie chrétienne. Devant un refus de l'enfant, les parents sont embarrassés : doivent-ils insister, au risque de le braquer contre la foi et l'Église ? Doivent-ils respecter sa liberté ?

Mieux vaut prendre le temps d'une bonne discussion avec son enfant afin de comprendre les raisons de son refus. Celui-ci peut avoir plusieurs causes. L'enfant peut se sentir mal à l'aise dans son équipe de caté : il n'a pas d'amis, il a des difficultés à prendre la parole, il ne s'entend pas avec l'accompagnateur... La pédagogie mise en œuvre durant les rencontres de catéchèse peut aussi expliquer ce refus : certains enfants s'ennuient, tout simplement !

D'autres raisons plus extérieures peuvent aussi motiver ce refus. Il a pu être choqué par des disputes graves au sein de sa famille, une séparation, un deuil, la maladie, ce qui remet en cause ce qu'on lui dit en catéchèse. Face à tant de difficultés, il ne comprend plus, et préfère tout arrêter.

L'enfant demande parfois à arrêter tout simplement parce qu'il n'en peut plus. S'il court d'une activité à l'autre pendant l'année scolaire, il aspire à plus de calme. « *J'en fais trop !* », signifie-t-il par sa demande. Il cherche aussi à entendre les motivations de ses parents. À 8 ans, il leur a obéi mais à 10 ans, il attend de leur part plus d'explications. L'enfant a besoin de sentir l'intérêt de sa famille pour ce qu'il vit au caté.

Ce dialogue, s'il est mené de manière approfondie, apporte en général la solution : l'animateur responsable change l'enfant d'équipe ou d'animateur, il choisit un créneau horaire différent, l'enfant arrête une activité ou bien encore fait une pause d'une année. Dans ce cas, les parents peuvent proposer à leur enfant une inscription à l'Action Catholique des Enfants, dans un groupe scout ou de servants d'autel... Il y a mille façons d'expérimenter une vie fraternelle à la suite de Jésus dans l'Église.

in "**Points de repères**"
Mai-Juin 2010 - n°236